

Initiatives ministérielles

C'est malheureux que les fonctionnaires fédéraux se soient retrouvés dans des situations où ils croyaient que c'était là la seule solution. Ils suffit d'aller passer un moment avec les grévistes, monsieur le Président, pour se rendre compte que nous ne parlons pas ici d'un groupe de gens très politisés qui cherchent à causer des problèmes pour des raisons politiques. Nous parlons ici d'un nombre important de gens qui n'étaient pas nécessairement actifs sur le plan politique, mais qui avaient simplement l'impression qu'on les traitait injustement au travail et qu'ils n'avaient pas d'autre choix, en dernière analyse, que de réagir comme ils l'ont fait en participant à la grève.

Plus récemment encore, même si ce n'était pas dans ma circonscription, j'ai eu l'occasion de me joindre aux membres de l'Alliance de la fonction publique qui étaient en grève à la Monnaie royale canadienne à Saint-Boniface. Cette grève est maintenant réglée, mais elle a duré très longtemps. Elle a fait mal à bien des gens, ce qui aurait pu être évité.

Je crois fermement que, dans de telles circonstances, vouloir c'est pouvoir. Cela s'applique dans tous les cas. Le gouvernement a semblé refuser d'en venir à un règlement négocié au moment opportun. On a donc eu droit à de très nombreuses grèves qui auraient pu être évitées.

Je veux aborder brièvement la question de la sous-traitance. C'est un sujet qui me préoccupe énormément. Si nous accumulions et étayions les preuves, nous verrions que la sous-traitance ne nous fait pas épargner d'argent. Très souvent, on embauche à court terme des gens qui n'ont aucun lien avec un projet, un ministère ou une initiative gouvernementale, des gens qui s'acquittent de leur tâche, touchent leur salaire et disparaissent par la suite.

On a l'impression que, même s'il y a des exceptions, ces gens n'ont souvent qu'un seul but: gagner du fric facilement. Il incombe par la suite aux fonctionnaires de remettre de l'ordre dans le fouillis qu'ont laissé derrière eux les entrepreneurs privés ou de refaire tout le travail qui avait été confié à un sous-traitant.

Je parle ici d'une certaine forme d'engagement à long terme dans l'intérêt du projet, de l'initiative ou du ministère. Cette idée de sous-traitance et de fragmentation de l'engagement porte en quelque sorte atteinte à ce que j'appelle la vocation. Les employés, notamment les fonc-

tionnaires, ont l'impression que quelqu'un d'autre prend leur place, mais dans le secteur privé, cette impression peut aussi exister.

Avoir la vocation, c'est penser qu'on est là pour bien faire son travail, non seulement pour gagner de quoi faire vivre sa famille, mais pour servir sa collectivité et son employeur en s'acquittant bien de ses tâches, en sachant que, l'an prochain et les années qui suivront, on sera encore là pour répondre de la qualité du travail effectué.

Le soin qu'un employé met à s'acquitter d'un travail a des répercussions non seulement sur lui, mais aussi sur le service pour lequel il travaille et sur les objectifs que lui et ses collègues de travail se sont fixés. Avec cette idée de sous-traitance, ce n'est pas le genre de société vers laquelle nous nous orientons, monsieur le Président. Les gens ne sont plus que d'infimes particules dans une sorte de tourbillon moléculaire où tout le monde obtient, à gauche et à droite, des contrats de sous-traitance qu'il exécute sans sentiment d'appartenance ni d'engagement et sans esprit communautaire.

On se contente simplement de saisir des occasions isolées et décousues pour s'enrichir. À mon avis, ce débat sur la sous-traitance s'inscrit dans un autre, plus vaste, sur la nature du travail et de nos relations interpersonnelles.

• (1150)

Je déplore la situation autant pour cela que pour des raisons plus évidentes et davantage politiques, c'est-à-dire parce que la sous-traitance ne permettra pas de réaliser les économies annoncées par le gouvernement. La sous-traitance est, pour ainsi dire, un moyen de créer des emplois bidons pour ceux qui entretiennent des liens avec le gouvernement et qui obtiennent ces contrats même si des fonctionnaires sont là pour exécuter ce genre de travail, même s'ils sont capables de le faire et même s'ils savent comment s'y prendre.

Cette situation n'existe pas seulement dans la fonction publique. Je l'ai aussi remarquée au CN, qui semble avoir une obsession de la sous-traitance dans certains de ses secteurs. On fait appel à des personnes qui ne sont pas des cheminots, qui n'ont pas travaillé toute leur vie dans le secteur ferroviaire. Ces sous-traitants viennent effectuer le travail et, le lendemain, ils font quelque chose de tout à fait différent.